



Lou MESSAGIÉ



AVRIL 89 - N° 1

BULLETIN D'INFORMATION EDITE PAR LA MUNICIPALITE DE BELCODENE

EDITORIAL

Mes chers administrés,

je suis particulièrement honoré de la large confiance que vous m'avez renouvelée, en élisant dès le premier tour l'équipe ouverte et dynamique que je présentais à vos suffrages.

Je remercie chacun et chacune de l'encouragement qui m'est ainsi donné pour servir au mieux l'intérêt de notre commune.

J'ai été sensible à l'exemplarité de la campagne électorale et tiens à en féliciter l'ensemble des candidats.

Ce premier numéro de "Lou MESSAGIÉ" illustre la volonté de la nouvelle équipe de mieux vous informer et d'être à l'écoute de vos avis.

Ce Bulletin Municipal vous apportera régulièrement toutes les informations relatives aux travaux du Conseil, au fonctionnement des associations, à la vie du village, aux projets à l'étude. Mais, il sera aussi votre Bulletin par la large place qu'il accordera à vos suggestions. Il doit donc devenir un véritable moyen d'échange avec vos élus, et témoigner de l'intérêt que nous portons tous au développement harmonieux de Belcodène.

Votre Maire
Maurice Séverin COLLOMB



Le Maire et ses Conseillers Municipaux, de gauche à droite : Georges MONTY, Raymond MORENO, Edmond MINIHI, Jean SANTONI, René GOFFRE, Maurice BERENGER, Maurice Séverin COLLOMB, Maurice Sylvain COLLOMB, Christian SIRGUE, Anne-Marie SILVIA, Patrick PIN, Louis LONG, Nicolas BELET, Adrien MICHEL, Henriette MARCELLIN

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 MARS 1989

- Installation du nouveau Conseil Municipal
- Election du Maire
- Fixation du nombre des adjoints
- Election des 4 Adjoints :

1er Adjoint : Mr GOFFRE
 2ème Adjoint : Mr MONTY
 3ème Adjoint : Mr LONG
 4ème Adjoint : Mr PIN

SEANCE DU 12 AVRIL 1989

1 - Adoption du budget primitif

. Section de fonctionnement : 3.542.935 F
 . Section d'investissement : 2.460.935 F

Les recettes de la section de fonctionnement sont produites pour près de la moitié (1.615.706 F), par les taxes diverses.

Le barème qui a été adopté pour l'exercice est le suivant :

	Taux moyens départe-mentaux 1988	Taux de la com-mune 1988	Taux adoptés 1989	Inci-dence *	Produit
Taxe d'habitation	21,55	12,91	13,10	+ 1,47%	568.765 F
Foncier bâti	17,95	24,11	24,90	+ 3,28%	551.966 F
Foncier non bâti	37,72	86,62	87,89	+ 1,47%	52.338 F
Taxe professionnelle	25,82 (plafond)	26,25	25,82	+ 0,08%	442.637 F

* taux réel d'augmentation par rapport aux nouvelles bases d'imposition

2 - Affectation d'un poste d'instituteur

Avis favorable émis à la proposition de l'Inspection Académique relative à l'ouverture d'une première classe enfantine à l'Ecole pour la première année scolaire.

3 - Désignation du Délégué à la Prévention Routière

Mr Louis LONG

4 - Désignation des Délégués auprès du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires

Mr Louis LONG
Mr Raymond MORENO

5 - Désignation des représentants du Conseil auprès du Comité Communal d'Action Sociale

Mr René GOFFRE
Mme Henriette MARCELLIN
Mme Anne - Marie SILVIA
Mr Jean SANTONI

6 - Désignation des représentants du Conseil auprès des CES de Fuveau et de Gréasque

Mr Patrick PIN
Mr Edmond MINIHI

7 - Désignation du président délégué du comité "Feux et Forêt"

Mr Louis LONG

8 - Désignation des représentants du Conseil auprès du Conseil de l'Ecole

Mr Georges MONTY
Mme Anne - Marie SILVIA
Mr Patrick PIN

9 - Désignation des représentants du Conseil auprès de l'Association pour l'Eveil Musical des Enfants et des Adultes

Mme Anne - Marie SILVIA
Mr Edmond MINIHI

10 - Adjudication des travaux d'électrification rurale

Décision de passer un marché négocié avec l'entreprise S.E.E.A.P. pour un montant de 230.739 F.

11 - Désignation des représentants du Conseil auprès du Comité des Oeuvres Sociales du Personnel de Belcodène

Mr René GOFFRE
Mme Henriette MARCELLIN

COMMENTAIRES

On peut constater que le budget arrêté par le Conseil Municipal sortant contient la croissance des différentes taxes dans des taux tout à fait compatibles (et globalement en retrait) avec les différents indicateurs économiques (prévision des prix à la consommation, estimation de l'inflation...).

En règle générale, les contribuables pour lesquels l'estimation patrimoniale (assurée par les Services Fiscaux et non par la Mairie), sera restée constante d'un exercice sur l'autre, subiront une augmentation des taxes simplement égale à la valeur de la variation du taux. Une croissance supérieure à ce taux ne pourrait donc provenir que de l'augmentation de la valeur du bien taxé.

Les ressources de la Commune produites par les différentes taxes ne représentent que la moitié du budget de fonctionnement, le solde étant constitué par :

- les attributions des fonds nationaux et départementaux de la taxe professionnelle,
- les dotations de l'Etat.

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont constituées pour environ 40% par les prélèvements pour dépenses d'investissement et pour 25% par les charges de personnel. Le solde (soit 35%), représente :

- les dépenses pour travaux (11 %),
- les participations et contingents (cotisations, aide sociale, collèges, charges inter-communales, etc... pour environ 7%),
- les frais de gestion, les frais financiers et les subventions pour le restant.

LES NUMEROS UTILES

Pompiers : 18 (voir dernière page numéros CCFF)
Gendarmerie : 17 - Gréasque : 42.58.80.02

MEDECINS DE GARDE - WEEK-END

Tél.: 42.58.66.66 (appels centralisés quel que soit le médecin)

PHARMACIES DE GARDE - WEEK-END

01/05/89	PEREZ RIEU	GREASQUE	42.58.80.10
04/05/89	PIGNON	ROUSSET	42.29.01.50
07/05/89	PITTARD	FUVEAU	42.58.58.63
		OU	42.58.57.62
08/05/89	POITRASSON	TRETS	42.61.36.32
		OU	42.61.48.50
14/05/89	GARDANNE	GARDANNE	
15/05/89	GARDANNE	GARDANNE	
21/05/89	POURREYON	POURRIERES	94.78.41.51
		OU	94.78.43.05
28/05/89	REY	FUVEAU	42.58.71.35
04/06/89	RUFF	TRETS	42.29.21.13
		OU	42.61.48.81
11/06/89	ROSSO	MIMET	42.58.94.90
18/06/89	DAUBERT	ST SAVOURNIN	42.72.40.18
25/08/89	HUGOUNEC	PEYNIER	42.53.01.04

SERVICE URGENCE - MAIN

Hôpital de la Timone - Tél. : 91.92.10.18

S.O.S. VETERINAIRES

91.54.00.58 de 20 H à 7 H

C.A.P. Centre Anti - Poison

91.75.25.25

Nul n'est à l'abri d'un accident. Soyez prudents pour vous et pour les autres.

CENTRE GERMAINE POINSO - CHAPUIS

Institut Médico - Educatif
et foyer pour adultes

Agréé Sécurité Sociale - Aide sociale
et autres organismes

AGL REPROGRAPHIE INFORMATIQUE - IMPRIMERIE

Route de Peynier
Tél. : 42.72.55.50

Les publicités que vous trouverez dans le bulletin sont payantes : 300 F l'encart.

Les sommes recueillies serviront à vous donner toujours plus d'information, sans gréver le budget de la Mairie.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Pour donner plus de vie aux associations, il faut en augmenter le nombre de sociétaires. Pour donner envie de participer à la vie d'une association, il faut qu'elle soit connue et reconnue de tous. Présidents d'Association, à vos plumes, cette place vous est réservée.

AIL DE BELCODENE

Président : Mr MACHERAS F.
Tél. : 42.72.38.10

SECTION ENTRAIDE DE BELCODENE

Présidente : Mme LEBAILLY
Tél. : 42.04.96.78

MOTO CLUB DE BELCODENE

Président : Mr LONG G.
Tél. : 42.72.38.16

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE BELCODENE

Président : Mr RAVAN
Tél. :

SOCIETE DE CHASSE DE BELCODENE

Président : Mr LONG L.
Tél. : 42.04.85.49

COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DE LA MAIRIE DE BELCODENE

Président : Mr COLLOMB
Tél. : 42.04.98.01

AMICALE DU COMITE FEUX ET FORETS

Président : Mr BARRIAL

ASSOCIATION DES ANCIENS DU VILLAGE DE BELCODENE

Présidente : Mme LEBAILLY L.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Présidente : Mme LEBAILLY L.

ASSOCIATION MUSICALE DE BELCODENE

Présidente : Mr LEBAILLY

ACTUALITES COMMUNALES

Le 8 mai, en commémoration de l'Armistice, à 11 heures au monument aux morts, dépôt traditionnel de la gerbe.

A l'occasion de cette cérémonie, vers 11 h 15, plantation de l'arbre de la liberté avec tous les enfants de l'école et la chorale du 3ème âge. Vers midi, un apéritif d'honneur sera donné à la salle du Temps Libre où nous vous invitons à venir nombreux.

AGENCE POSTALE

Heures d'ouverture :

9 H 30 à 12 H 30 du Lundi au Vendredi
8 H 30 à 11 H 30 le Samedi

Opérations :

Tous mandats, sauf mandats internationaux, CCP Compte courant postal (retrait à vue), Livret de la Caisse Nationale d'Epargne de la Poste (toutes opérations), Télégramme, Téléphone, Dépot courrier (ordinaire & recommandé), Paquet ordinaire, Affranchissement, Vente de timbres

Responsable de l'Agence Postale : Mme Muriel LONG
Téléphone : 42.72.54.70

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Responsable : Mme LIMOUZY
Mme BONNET
Ouverture : Mercredi de 17 H à 18 H 30
Samedi de 11 H à 12 H 30
Cotisation : 30 F/an

SERVICES

Sur simple appel téléphonique à la mairie (Allo 42.04.98.01), la municipalité met à la disposition des personnes âgées ou immobilisées, un service pour la livraison à domicile des prescriptions pharmaceutiques.

- Le Bureau d'Aide Sociale, octroi à tout appelé du contingent, une somme de 500 F.
- La Mairie est ouverte du Lundi au Vendredi, de 15 H à 17 H (permanence assurée par les élus le Samedi de 9 H à 12 H).

INFORMATION

S'est tenu à Belcodène à la salle du Temps Libre, le 24 avril, le Congrès Départemental des Bibliothécaires.

PERMANENCES DU CABINET MEDICAL

Mercredi après-midi : Dr MONTY
Vendredi matin : Dr LAZARIS

Cabinet Médical : 42.72.53.81

PERMANENCE DE LA MUTUELLE GENERALE DE ROQUEVAIRE

Le jeudi après-midi au cabinet médical.

Le cadastre est actuellement en cours de révision par les services fiscaux. Permanence assurée aux anciennes écoles.

IMPORTANT

COMMUNIQUE DU COMITE COMMUNAL FEUX ET FORETS

Nous vous rappelons qu'il existe, au sein de notre Commune, un groupement de bénévoles qui constituent le "Comité Communal Feux et Forêts" (C.C.F.F.), pour la sauvegarde de notre patrimoine forestier.

En cas d'urgence, de fumée suspecte ou de feux naissants, vous devez en priorité, contacter les personnes suivantes :

- Mairie de BELCODENE :	42.04.98.01
- M. COLLOMB, Maire de BELCODENE :	42.04.98.22
- M. LONG, Président du CCFF :	42.04.85.49
- M. VADON Yves :	42.04.82.36
- M. BOINET Samuel :	42.72.35.22
- M. BOTTIN Maurice :	42.04.98.18
- M. ESTIENNE Georges :	42.04.92.36
- M. FABRE Jean - Pierre :	42.72.37.19
- M. DALMASSO Etienne :	42.04.87.55

N'oubliez pas, également d'appeler la GENDARMERIE :
- 42.58.80.02 -

Enfin, l'arrêté préfectoral du 1er Juillet 1979, vous fait obligation de débroussailler sur un rayon de 50 mètres les abords des bâtiments et habitations vous appartenant.

Des leçons de Boxe Française sont données à la salle du Temps Libre par Denis BOSSI, les mardis et vendredis de 18 à 20 heures.

LE CARNET

Naissances :

MIKEC Nicolas - 12 janvier 1989
DEYROLLE Mélodie - 2 mars 1989
LEFLEFIAN Lionnel - 2 avril 1989

ACTUALITES REGIONALES

Nous vous informerons régulièrement des manifestations et divertissements organisés dans les communes environnantes.

AURIOL

. A l'occasion de la Fête des Mères

27 mai : spectacle "Son et lumière" devant l'Hôtel de Ville vers 21 heures

28 mai : concert par la "Lyre d'Aix" vers 16 heures

Entre les 21 et 24 juin dans le parc du château de la Bardeline, Fête de la Musique, concert de fin d'année des élèves de l'école de musique et Feu de la St Jean.

Hameau du moulin de Redon

Fête de solidarité de l'Ascension
29 et 30 avril - du 1er au 8 mai

TRETS

L'Association ARCA organise un rallye surprise le 4 juin.
Inscription : Mme JULIEN - chemin de CABASSUDE

SAINT - SAVOURNIN

Le 21 juin aura lieu la fête de la Musique.

UN PEU D'HISTOIRE

Vous trouverez à la Bibliothèque municipale, quelques textes relatant les faits marquants de l'histoire ancienne de Belcodène. Ces textes sont peu nombreux et assez vagues.

Les recherches faites aux archives départementales sont décevantes. Nous lançons un appel aux "anciens" pour faire vivre cette rubrique. Si certains d'entre vous possèdent de vieux livres, des récits ou des cartes de notre région, il serait intéressant avec votre permission, de pouvoir les publier.

En attendant votre participation voici quelques éléments sur "Brecouédo".

La Mairie fut construite en 1846. L'Eglise date de 1973, construite à la place de l'ancienne chapelle qui datait elle, de 1856.

Belcodène ou Bulcodenas ou Bulchodinas, signifie "population des collines, des montagnes fortifiées". Cette population parlait le Salyens d'où l'origine celtique de ce nom.

Les saints, patrons de Belcodène, sont Saint Jacques et Saint Philippe, dont la fête se célèbre le 1er mai.

Les armoiries rappellent celles des SABRAN qui furent seigneurs de Belcodène au XIVe siècle. La communauté de Belcodène délibéra de les prendre en 1697.

La ferme de la galère était le lieu de repos des galériens, qui allaient d'Aix à Toulon.

Albinos : Nom qui rappelle celui des Albiciens.

Les limites du diocèse de Marseille passait par cette ferme. C'était anciennement les bornes du pays des Albiciens.

L'extraction du lignite, au XVIIe siècle, a commencé à Belcodène et à Peypin.

LA PAROLE EST A VOUS

Cet emplacement, vous l'avez compris, vous est réservé.

Vous avez quelque chose à dire : idées, critiques, suggestions, informations, faites le passer...

Vous avez un service à proposer : jardinage, garde d'enfants, d'animaux, de plantes, aide aux personnes âgées, etc...

Vous avez un service à demander ?

Faites le par l'intermédiaire de cette rubrique.

Son but premier, est de nous rapprocher et de mieux nous connaître, nous, habitants d'un même village.

Faire parvenir vos "papiers" à Mme MARCELLIN, M. BELLET ou M. SIRGUE, en les déposant ou les expédiant

- à la Mairie
- à l'I.M.E.
- à la Sté AGL.

Restaurant LA FENIERE

cuisine soignée, cadre agréable
spécialités : foie gras, saumon fumé maison

8 rue Jean Pourchier
13720 LA BOUILLEADISSE
Tél. 42.72.56.32